

**ASSOCIATION CANADIENNE
DE SÉCURITÉ AGRICOLE**

**États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers non consolidés	
État de la situation financière	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des résultats	6
État des flux de trésoreries	7
Notes afférentes aux états financiers	8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de l'Association canadienne de sécurité agricole,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne de sécurité agricole (l'« Organisation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel, lequel est censé être mis à notre disposition après la date du rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Winnipeg (Manitoba)

19 juin 2020

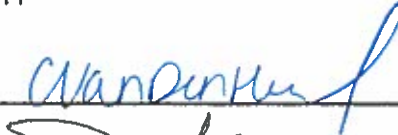

MNP LLP

Comptables professionnels agréés

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
État non consolidé de la situation financière

Au 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse (note 4)	250 795	192 501
Octrois et comptes à recevoir	225 065	362 874
Inventaires (note 5)	4 916	6 227
Charges payées d'avance	11 519	14 957
	<u>492 295</u>	<u>576 559</u>
Immobilisations (note 6)	212 890	308 377
Avances aux parties apparentées (note 8)	-	566
	<u>705 185</u>	<u>885 502</u>
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues	86 030	135 152
Revenus reportés (note 7)	130 364	282 493
	<u>216 394</u>	<u>417 645</u>
Fonds AgriSécurité géré pour Financement agricole Canada	-	-
	<u>216 394</u>	<u>417 645</u>
Engagements		
Actifs nets		
Investis en immobilisations	212 893	308 375
Affectés à l'interne pour éventualités	-	20 000
Non affectés	275 898	139 482
	<u>488 791</u>	<u>467 857</u>
	<u>705 185</u>	<u>885 502</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration :

 _____ présidente
 _____ trésorier

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
État non consolidé de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Investis en immobilisations	Affectés à l'interne pour éventualités	Non affectés	Total 2020	Total 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	308 377	20 000	139 480	467 857	558 671
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	-	-	20 934	20 934	(90 814)
Amortissement d'immobilisations	(96 953)	-	96 953	-	-
Transfert interfonds					
Achat d'immobilisations	1 469	-	(1 469)	-	-
Transfert interfonds					
Affectées pour éventualités (note 9)	-	(20 000)	20 000	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	212 893	-	275 898	488 791	467 857

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

État non consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Revenus		
Conférence	27 981	86 322
Cotisations	4 481	18 626
Formation, frais de licence et autres	14 535	18 317
Intérêts	732	1 852
Partenariats et commandites	546 912	581 209
Subventions		
Agriculture et Agroalimentaire Canada	614 554	635 016
Financement agricole Canada	10 000	-
Autres subventions	1 516	-
Ventes de marchandises	6 440	1 959
	1 227 151	1 343 301
Dépenses		
Administration	26 286	60 429
Amortissement	96 953	104 874
Communication	47 828	56 228
Coût des marchandises vendues	17 968	9 801
Déplacements et conférence	142 309	177 033
Équipements de bureau et entretien	23 958	35 212
Frais professionnels	71 119	56 603
Location	63 741	55 993
Matériel promotionnel	23 537	117 523
Salaires et avantages sociaux	447 238	444 447
Services de consultants	186 651	211 363
Subventions pour assistance	55 060	105 015
	1 202 648	1 434 521
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice avant autres éléments	24 503	(91 202)
Autres éléments – Gain d'échanges	(3 569)	406
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	20 934	(90 814)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
État non consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	20 934	(90 814)
Ajustements pour éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	96 953	104 874
	117 887	14 060
Variation des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Octrois et comptes à recevoir	140 119	154 142
Inventaires	1 311	331
Charges payées d'avance	3 438	3 632
Comptes à payer et dépenses courues	(49 120)	(124 372)
Revenus reportés	(154 439)	(99 892)
Fonds AgriSécurité géré par Financement agricole le Canada	-	(1 500)
	59 196	(53 599)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement		
Achat d'immobilisations	(1 468)	(2 939)
Remboursement des avances aux parties apparentées	566	-
	(902)	(2 939)
Augmentation (diminution) nette d'encaisse pour l'exercice	58 294	(56 538)
Encaisse, au début de l'exercice	192 501	249 039
Encaisse, à la fin de l'exercice	250 795	192 501

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Nature de l'organisation

L'Association canadienne de sécurité agricole (« l'Organisation ») est un organisme national consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leurs familles et leurs travailleurs. L'Association travaille en collaboration avec des spécialistes de la sécurité et santé agricoles et des agriculteurs dans toutes les provinces et tous les territoires pour la promotion de la santé et sécurité dans les fermes et les ranchs canadiennes.

L'Association a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés* en 1995. L'Association est une organisation sans but lucratif et est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu, Canada*.

2. Adoptions de nouvelles normes comptables

Immobilisations Détenue par les Organismes Sans But Lucratif

Pendant l'exercice, l'Organisation a adopté les améliorations des normes comptables de Accounting Standard Board (AcSB) reliées aux immobilisations en vertu de l'article 4433 Immobilisations Coporelle Détenue par les Organismes Sans But Lucratif. L'application de ce nouvel article entraîne des modifications pour la détermination des pertes de valeur et dépréciations d'immobilisations et permet la reconnaissance de pertes de valeur partiel.

En conformément aux dispositions transitoires, cette modification était appliquée dans une façon prospective, et il n'y a pas un impact sur les périodes précédents.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

a) Méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

b) Méthodes comptables pour entités contrôlées

L'Association n'a pas consolidé les états financiers de l'entité à but non lucratif contrôlée, FarmSafe Foundation / Fondation Sécuriforme (la « Fondation »). Les états financiers résumés de l'entité contrôlée sont présentés à la note 8.

c) Constations des revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les revenus affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice où sont engagées les dépenses connexes. Les revenus non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de

capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute pertes non réalisées étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

f) Encaisse

L'encaisse inclut les balances dans les banques.

g) Inventaire

L'inventaire détenu aux fins de revente est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé comme le prix de vente moins le taux de marge moyen. L'inventaire retenu pour la promotion est comptabilisé au plus faible du coût et du coût de remplacement.

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile estimative de l'actif selon les taux suivants :

Mobilier et matériel de bureau	3 ans méthode linéaire
Matériel de formation	30% méthode linéaire
Équipement informatique	20 % méthode dégressive
Matériel de formation SécuriGrain	5 ans méthode linéaire

h) Apports de biens et services

Au cours de l'année précédente, les apports de biens et services ont été comptabilisés lorsqu'ils auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'apport, et lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé de ne plus enregistrer dons en nature dans cette manière. Pour cette raison, les donations en biens sont néant (192 185 \$ en 2019), autrefois présentés comme revenus de partenariats et commandites, et dépenses de matériel promotionnel.

i) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état non consolidé de la situation financière non consolidé ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers non consolidés.

Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction si des informations supplémentaires sont disponibles à l'avenir.

4. Marge de crédit

L'Association a une marge de crédit de 100 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel majoré plus 3,00 % avec un taux effectif de 6,95 % au 31 mars 2020 et 6,95% au 31 mars

2019. La marge de crédit est garantie par un contrat général de sûreté offrant une charge prioritaire, fixe et flottante sur tous les actifs de l'Association.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE Notes
afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

5. Inventaires

	2020	2019
	\$	\$
Marchandise à vendre	4 916	5 502
Matériel promotionnel	-	725
	4 916	6 227

6. Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Mobiliers et matériel de bureau	44 594	39 242	43 126	36 951
Matériel de formation	508 421	306 912	508 421	213 755
Équipement informatique	36 920	30 891	36 920	29 384
	589 935	377 045	588 467	280 090
Coût moins amortissement cumulé		212 890		308 377

Le matériel de formation comprend 31 015 \$ (31 015 \$ en 2019) d'équipements destinés à la location.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE Notes
afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

7. Revenus reportés

	2020			
	Solde, au début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Constaté au cours de l'exercice	Solde, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
AgriRetour	28 846	40 000	(33 771)	35 075
Autres	25 000	2 310	(25 000)	2 310
Semaine canadienne de sécurité agricole	6 861	-	(6 861)	-
Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada	9 232	-	-	9 232
Programme de sécurité avec les grains	177 554	232 861	(332 415)	78 000
	282 493	275 171	(427 300)	130 364
	2019			
	Solde, au début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Constaté au cours de l'exercice	Solde, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
AgriRetour	54 479	20 000	(45 633)	28 846
Autres	23 500	60 000	(23 500)	60 000
Semaine canadienne de sécurité agricole	101 320	-	(94 459)	6 861
Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada	9 232	-	-	9 232
Programme de sécurité avec les grains	193 854	142 500	(158 800)	177 554
	382 385	222 500	(322 392)	282 493

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

8. Entité contrôlée et transactions entre apparentés

L'Association a établi le SafeFarm Foundation / Fondation Sécurifirme (« Fondation »), un organisme de bienfaisance enregistré en soutenant l'éducation et la formation en matière de sécurité à la ferme. L'Association contrôle la Fondation car les trois administrateurs de la Fondation sont le président, le président sortant et le directeur exécutif de l'Association.

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés avec les états financiers de l'Association. Les états financiers de la Fondation sont disponibles sur demande. Les résumés financiers de la Fondation aux 31 mars 2020 et le 31 mars 2019 sont comme suit :

État de la situation financière

	2020	2019
	\$	\$
Total de l'actif	69 882	77 826
Total de passifs	58 335	68 901
Actif net total	11 547	8 925
	69 882	77 826
 <u>Résultats d'exploitation</u>		
Total des revenus	6 927	25 181
Total des dépenses	4 305	24 847
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	2 622	334
 <u>État des flux de trésorerie</u>		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(7 945)	(29 436)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement et d'investissement	-	-
Augmentation nette d'encaisse	(7 945)	(29 436)

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

9. Transfers d'immobilisations

Pendant l'exercice, le conseil d'administration a autorisé un transfert de 20 000 \$ du compte affectés à l'interne pour éventualités au compte non affectés.

10. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de l'Organisation l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, l'Organisation s'est donné pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Association subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'Association à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les octrois et comptes à recevoir. Toutefois, l'Association n'est pas exposée au risque de crédit important puisque les octrois à recevoir sont principalement des agences gouvernementales avec lesquelles des accords sont en place, et les comptes à recevoir sont normalement perçu en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'Association maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun, et a accès à un financement temporaire avec ses marges de crédit autorisées.

11. Dépendance économique

L'Association est économiquement dépendante du financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres organismes pour poursuivre son exploitation.

12. Événement Ultime

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (WHO), a déclaré une pandémie globale appelé Covid-19 (coronavirus), qui a eu un impact significatif sur les entreprises par les restrictions mises en place par les gouvernements canadienne provinciaux et municipaux concernant le voyage, les opérations commerciales et les ordonnance de quarantaine et d'isolement. En ce moment, l'ampleur de l'impact d'épidémie de COVID-19 sur l'Organisation est inconnu, car il dépend sur les futurs développements qui sont très incertaine et ne peut pas être prédite avec la confiance. Ces incertitudes découlent de l'incapacité pour prédire la propagation géographique de la maladie, et la duration de l'épidémie, notamment la durée des restrictions de voyage, fermetures d'entreprises ou perturbations, et les mesures de quarantaine / d'isolement qui sont actuellement, ou qui peut être mis en place par le Canada et les autres pays pour combattre le virus.